

# AVIS CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

## ATTENTION

Une ceinture de sécurité à 3 points doit être installée dans un véhicule uniquement si une telle ceinture de sécurité à 3 points y a déjà été installée ou si les points d'ancrage présents ont été conçus, TESTÉS ET CERTIFIÉS PAR LE FABRICANT pour répondre à la norme FMVSS 210.

Une ceinture de sécurité à 2 points doit être installée dans un véhicule si une ceinture de sécurité à 2 points y a déjà été installée.

### REMARQUE IMPORTANTE

**La ceinture est interchangeable, pouvant être installée dans différents véhicules, uniquement en tant qu'ensemble complet. NE PAS changer la moitié de la ceinture ou des pièces du système. Cela annulerait la garantie et pourrait entraîner un risque de sécurité extrême. Lors du remplacement d'un système de ceinture de sécurité, s'assurer de :**

- 1** Remplacer l'intégralité de la ceinture de sécurité, le côté de la boucle et le matériel.
- 2** Insérer la languette en métal de la ceinture dans la boucle de fermeture pour déterminer si elle fonctionne correctement une fois la ceinture installée.
- 3** Toujours lire et suivre le guide d'installation inclus ou attaché à chaque ceinture pour garantir une installation correcte.

Indiana Mills and Manufacturing, Inc. n'est pas responsable de l'installation, de l'application ou de l'utilisation incorrecte de ce produit.

Voir l'étiquette au dos de l'étiquette orange pour l'identification du véhicule spécifique et de la position du siège pour lequel cette ceinture a été conçue.

